

Image not found or type unknown



Faillite perso et auto entrepreneur

Par **greffier**, le **14/04/2011** à **08:58**

Bonjour,rnj'ai 58 ans licencié depuis 1ans et demi ne trouvant pas de travail j'ai décidé de devenir auto entrepreneur en plomberie l'inscription ne pose aucun probleme j'ai les diplomes demandés.je suis inscrit a pole emploi et beneficie de l'are.rnj'ai déposé un dossier de surendettement et suis passé au tribunal il y a plus de deux mois le juge a nommé un mandataire judiciaire pour réglé le reliquat des sommes dues.en attendant la décision de justice qui peut prendre du temps puis je demander l'arce a pole emploi sans risquer de voir cette aide disparaître dans mes dettes.j'en ai besoin pour m'equiper en outillage.rncordialement